

**CALENDRIER des EXAMENS – DECEMBRE 2016- 1<sup>ère</sup> session – 1<sup>er</sup> semestre**  
*Master 2 Sciences de la Vie et de la Santé*

**Master 2 : SCM**

<b>Dates</b>	<b>Horaires</b>	<b>Durée</b>	<b>Epreuves</b>	<b>Lieu de l'épreuve</b>
Mardi 13 Décembre 2016	10h15-12h15	2h	<b>METHODOLOGIE</b>	<b>Amphi Billet</b>
	14h00-16h00	2h	<b>SIGNALISATION CELLULAIRE ET MOLECULAIRE</b>	<b>Amphi Billet</b>

**CE CALENDRIER VAUT CONVOCATION AUX EXAMENS**

Les candidats se présentent dix minutes avant le début de l'épreuve. Ils entrent dans la salle à l'invitation des responsables. Ils doivent présenter leur carte d'étudiant (ou à défaut une pièce d'identité avec photo). Aucun candidat n'est autorisé à entrer après la distribution des sujets (sauf cas de force majeure si le retard n'excède pas une demi-heure), ou à sortir avant la fin de la première heure. En cas de fraude ou tentative de fraude, les mesures nécessaires prévues dans la Charte des Examens seront prises.

**La présence dans la salle d'examens de documents relatifs à l'épreuve sera considérée comme tentative de fraude. Les téléphones portables doivent être impérativement éteints et rangés dans les sacs.**

Dijon, le 23 Novembre 2016